



PAIX ET SÉCURITÉ

L'UA appelle de ses vœux la tenue de la conférence de réconciliation en Libye



Le comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye a appelé hier, lors de sa 9e réunion, les acteurs libyens à assurer le succès de la conférence de réconciliation prévue pour le 28 avril prochain à Syrte.

À la tête de cette instance depuis plus d'une décennie, Denis Sassou N'Guesso a estimé que les efforts accomplis jusqu'à présent ne pourront produire des résultats qu'avec la pleine implication des acteurs libyens eux-mêmes.

Page 16

Les participants à la réunion du Comité de haut niveau de l'Union africaine

POLITIQUE

Le Sénat fustige la qualité des services d'eau et d'électricité

Le Sénat, par l'entremise de son président, Pierre Ngolo, a fustigé la qualité des services des sociétés Energie électrique du Congo et La Congolaise des eaux suite aux coupures d'électricité et au

manque d'eau dans les robinets depuis plusieurs mois à Brazzaville. « L'électricité et l'eau constituent de nos jours un véritable sujet de préoccupation. Les coupures régulières avec les multiples soucis qu'elles

gèrent ont atteint un niveau qui appelle un suivi attentionné des organes de contrôle », a déclaré Pierre Ngolo lors de l'ouverture des travaux de la deuxième session ordinaire administrative. Page 5

INONDATIONS

Plus d'une centaine de centres de santé sous les eaux



Un des centres de santé inondés dans la Cuvette

Dans l'ensemble des départements affectés par les inondations, 104 centres de santé sont sous l'eau, laissant 193130 personnes dans un besoin accru de soins de santé. La situation jugée préoccupante a conduit le ministère de la Santé à l'acquisition d'unités flottantes qui seront déployées dans les zones inondées pour une surveillance épidémiologique avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé afin de prévenir l'apparition des maladies telles que le choléra.

Page 5

JEUX AFRICAINS DE FOOTBALL

Le Congo affrontera le Ghana, la Gambie et le Bénin au football



Les Diables rouges du Congo/DR

A l'issue du tirage au sort effectué par la Confédération africaine de football (CAF), les Diables rouges football des moins de 20 ans, qui participeront au tournoi des 13^{es} Jeux africains d'Accra en terre ghanéenne, sont désormais fixés sur leurs adversaires.

Logés dans le groupe A, les Congolais affronteront les sélections du Ghana, de la Gambie et du Bénin.

Le Congo s'est qualifié à cette phase finale des Jeux africains grâce à la décision de la CAF de sélectionner les huit meilleures équipes issues de la dernière phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie.

Page 16

Éditorial
Drainage

Page 2

ÉDITORIAL

Drainage

Le projet de drainage de la rivière Tsiémé à Talangai, sixième arrondissement de Brazzaville, va connaître une étape décisive au premier trimestre de l'année 2025, notamment avec le démarrage des travaux proprement dits. L'ouvrage sera réalisé sur 4km du pont de la Tsiémé jusqu'au fleuve Congo.

L'initiative vise, entre autres, l'assainissement de la zone, l'ouverture des quartiers et l'amélioration des conditions de vie de la population. Le projet bénéficie d'un appui financier de l'Agence française de développement. L'Etat congolais en assume certaines charges dont celles liées aux expropriations.

Les habitations environnantes de la Tsiémé sont victimes d'enclavement, d'inondations et d'ensablement en période pluvieuse. On comprend pourquoi leurs occupants attendent de pied ferme l'exécution des travaux à l'instar de ceux effectués à Madoukou et Mfoa, dans les arrondissements 5 et 3 de la capitale congolaise.

Les collecteurs naturels qui jalonnent les quartiers de la ville de Brazzaville jouent un rôle important dans l'évacuation des eaux pluviales. Mais, ce sont l'aménagement et l'assainissement régulier de ces cours d'eau qui permettront d'épargner la population des maladies dues à l'insalubrité.

Les actions du genre devront également être réalisées dans les rivières Kiéle Kiéle et Mfilou, dans le sixième et septième arrondissement de Brazzaville. C'est le prix à payer pour atteindre l'objectif de faire de la ville capitale un lieu où il fait bon vivre. Aux entreprises qui se chargeront de mener et de contrôler l'ouvrage de faire œuvre utile.

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

Les acteurs de la chaîne pénale formés au respect des droits des mineurs

Le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper) a organisé récemment, à Brazzaville, une formation spéciale au profit des magistrats, avocats, officiers de police judiciaire, agents de l'administration pénitentiaire, de la centrale d'intelligence et acteurs de la société civile sur le respect des procédures d'interpellation et de détention des enfants en conflit avec la loi.



Les participants à la formation posant avec les responsables du Reiper/Adiac

Au total cinquante acteurs de la chaîne pénale ont participé à deux sessions de formation animées par "Avocats sans frontières France", mandatés par le Reiper. Ces modules ont clôturé un cycle de quatre formations qui se sont tenues à Brazzaville et Pointe-Noire pour un total de cent acteurs formés.

La formation vise à renforcer les capacités professionnelles des acteurs de la chaîne pénale sur le respect de la procédure d'interpellation et des délais de garde à vue des mineurs en conflit avec la loi. Il s'agit des magistrats, des procureurs de la République, des juges des enfants, des officiers de police judiciaire, des agents de la centrale d'intelligence et des acteurs de la société civile ainsi que le personnel pénitentiaire.

Pendant trois jours, les participants ont reçu des enseignements sur l'assimilation des contenus des normes universelles de protection des droits des mineurs en

conflit avec la loi au Congo. Ces sessions de formation permettront désormais aux acteurs de la chaîne pénale d'aborder avec professionnalisme la problématique de la violation des droits des mineurs en conflit avec la loi dans l'exercice de leur profession.

A terme, des résolutions seront adoptées visant l'amélioration des conditions de détention prévues par la loi tout au long de la procédure pénale. L'objectif étant de permettre aux acteurs de la chaîne pénale d'adopter des pratiques universelles de respect des droits des mineurs en conflit avec la loi, mais aussi de ceux en situation de vulnérabilité.

Pour les participants, la tenue de cette session de formation augure l'espoir d'une justice respectueuse des droits des enfants ayant violé la loi. « Cette formation était un moment d'échanges fructueux du fait qu'elle nous a permis

de partager nos expériences en matière de respect des droits des mineurs. Nous exerçons à différents niveaux de la procédure pénale, il était donc important que chacun de nous se fasse une idée du travail qui se fait par les autres acteurs impliqués à leurs niveaux de responsabilité », a expliqué Me Dimi Nianga-Dzo, magistrat, substitut général près la Cour d'appel de Brazzaville.

Créé en 2003, le Reiper est une association à but non lucratif dont l'objectif est de protéger les enfants en mutualisant les pratiques et les savoir-faire du réseau, d'améliorer la formation continue des travailleurs sociaux et de mener des actions de sensibilisation ainsi que de plaider auprès de la population congolaise et des pouvoirs publics. Il prend en charge, chaque année, près de 900 enfants en situation de vulnérabilité.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzongi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

LIKOUALA

Plus de deux millions FCFA mobilisés pour la construction des ponts

L'Association nouvelle génération émergente (Ange) a déjà mobilisé 2 805 375 FCFA pour la construction des ponts sur les rivières Motaba à Sambala, et Ibenga à Bissambi, sur l'axe Dongou, Boyelé-Enyellé, dans le département de la Likouala. Le montant rassemblé à l'issue d'une collecte de fonds a été dévoilé le 3 février au cours de l'assemblée générale de changement de la dénomination de l'Association nouvelle Likouala émergente (ANLE) qui devient désormais Ange.

Faisant le point des activités menées sous le label de l'ANLE, après cinq ans d'existence, Miguel Mbeté a rappelé que cette orbanisation non gouvernementale était active sur les plans social et culturel, dans le département de la Likouala. « La quête de fonds lancée en vue d'encourager le gouvernement à construire les ponts de Sambala et Bissambi, dans les districts Dongou et Enyellé a permis de rassembler 2 805 375 FCFA, une somme logée dans les Mucodec dans un compte créé à cet effet. Nous attendons le lancement des travaux de construction de ces ponts pour que la somme soit remise à qui de droit tel que prévu dans notre démarche », a-t-il précisé.

En effet, lancée le 5 février 2022 à Brazzaville, cette opération de collecte de fonds s'était poursuivie dans la Cuvette, la Sangha, la Likouala ainsi qu'à Amiens, en France. Sur le plan sanitaire, la désormais Ange a organisé, en avril 2022, une campagne de santé pour tous à Impfondo, où plus de 1 600 personnes venues des différentes localités de la Likouala et de quelques pays limitrophes, dont la République démocratique du Congo, ont été prises en charge. Une campagne



Sergio Eddie Malanda

qui a connu la participation d'une équipe de médecins venue d'Europe, associée à ceux de Brazzaville et d'Impfondo, avec comme particularité l'opération de plus de 200 cas de hernies en une semaine.

Sur les plans culturel et sportifs, l'on note l'organisation des soirées culturelles, des tournois de football et la dotation des élèves en kits scolaires. « Après cinq années à la tête de l'Association nouvelle Likouala

la émergente où nous avons mené les actions d'envergure et remporté des batailles significatives malgré nos moyens limités, je peux affirmer sans risque de me tromper que notre bilan a été satisfaisant, en nous accordant un rayonnement tant national qu'international », a rappelé le président de l'Ange, Sergio Eddie Malanda, réélu pour un nouveau mandat de cinq ans.

Interrogé sur les raisons ayant

conduit au changement du nom de l'association, il a évoqué la demande de nouveaux adhérents qui était devenue de plus en plus forte dans les autres départements. Sergio Eddie Malanda a cité les cas du Niari, de la Lékoumou, de la Bouenza et du Pool où il a sillonné récemment. « Le nom Likouala commençait à nous bloquer un peu, nous avons donc voulu ouvrir l'association en donnant la chance à tout le monde. Il

fallait donc adapter l'association à la réalité d'aujourd'hui, je peux dire que nous sommes aguerris pour conquérir le territoire national », a-t-il justifié.

Réélu à la tête d'un nouveau bureau de neuf membres, le président de l'Ange s'est engagé à poursuivre les actions enclenchées dans le cadre de l'ANLE. Les projets phares étant la distribution des kits à l'hôpital de Kinkala, dans le Pool; la construction de deux écoles dans la partie nord du pays ainsi que l'organisation d'une soirée culturelle nationale.

2024 étant décrétée année de la jeunesse par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, cette décision tombe à point nommé, selon l'Ange, car elle répond à ses aspirations et à sa vision. « Nous lui rendons, à cet égard, un grand hommage et ne négligerons aucun effort pour porter sa vision qui est tournée vers le bien-être du peuple congolais en général et de la jeunesse congolaise en particulier. Nous avons des formations et des orientations que nous proposons, nous allons poursuivre cette initiative dans les localités qui n'en ont pas encore bénéficiées », a conclu Sergio Eddie Malanda.

Parfait Wilfried Douniama

ENVIRONNEMENT

Accentuer les activités du reboisement forestier

Face à la pression humaine sans cesse croissante sur les écosystèmes, le Congo doit pouvoir créer de nouvelles stations forestières pour contribuer à la régulation du climat, à la lutte contre la pauvreté et à la création des emplois à travers la valorisation des produits forestiers.

Le déploiement du projet d'orientation, de restauration forestière et d'agroforesterie, en appui au Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar) a été évoqué, le 1er février, au cours de l'entretien de la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, avec le directeur du bureau d'études Terea, Benoît de Marquez. La mise en place du projet ne saurait tarder compte tenu de l'urgence environnementale.

L'expert Benoît de Marquez propose une approche holistique qui combine à la fois la restauration forestière et les plantations agroforestières, avec une forte composante sociale impliquant les jeunes et les femmes des communautés riveraines. Le cabinet d'étude devra soutenir l'initiative de restauration des écosystèmes forestiers par le biais du Projet paysage forestier Nord Congo, dont il est partenaire au côté de l'Agence française de développement, C2D Congo et Fonds français pour l'environnement mondial.

Cette discussion s'inscrit dans le cadre de la « Décennie mondiale de l'afforestation », une initiative de haut niveau appelant les États à s'investir dans les plantations forestières afin de juguler les méfaits du changement climatique. Elle mise sur une collaboration entre le gouvernement et le secteur privé pour la préservation des forêts, offrant ainsi un avenir durable à travers des projets novateurs de restauration forestière.

Ce projet devrait s'appuyer sur le Pronar, lancé le 6 novembre 2011 à Yié, à environ 60 km au Nord de Brazzaville, en vue de promouvoir les plantations forestières et agro-forestières, d'encourager et accompagner les acteurs dans les activités d'afforestation et de reboisement. À ce jour, le programme a permis d'atténuer la pression humaine sur les forêts naturelles en réduisant la déforestation et la dégradation des sols, de valoriser les terres inaptes aux cultures vivrières et à l'élevage, de créer des activités économiques et des revenus du-



Une opération de planting, à 45km de Brazzaville/Adiac

rables.

Le Pronar contribue à promouvoir des produits forestiers non ligneux tels que les huiles essentielles, les résines, les biocarburants, le miel, les fruits et légumes, les plantes médicinales ; préserver et enrichir la diversité biologique ; lutter contre la sécheresse, les érosions et la dégradation des sols. Il est aussi attendu du Pronar la création de milliers

d'emplois en milieu rural et de grandes capacités nationales de séquestration du carbone en vue d'atténuer les effets du changement climatique.

Outre le Pronar, les sociétés industrielles privées sont appelées à jouer leur partition en réalisant 70% des plantations, soit 700 000 hectares. L'Etat congolais, par le truchement du Service national de reboisement, est appelé à plan-

ter 200 000 hectares, soit 20%, alors que les petits planteurs et les communautés villageoises doivent contribuer pour 100 000 hectares, soit 10%. Quelque 1100 000 hectares de terres affectables au programme de reboisement ont été identifiés dont 700 000 hectares dans les départements des Plateaux, du Pool, de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest.

Fiacre Kombo



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE-FORET/BOIS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL



Date: 26/01 /2024

Prêt BAD N°: 2000130013732

AON No 001-PPM/MPSIR/PACIGOF-UCP 2024

1 .Le présent avis d'appel d'offres national (AON) suit l'avis général de passation des marchés du projet pam dans development business en ligne du 1er juill et 20 17 et sur le portail de la Banque (www.afdb.org).

2.Le gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt-bois, PACIGOF en sigle., et entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements relatifs au marché pour « l'acquisition de deux (02) moyens roulants (Véhicules Pick-Up et Station Wagon) au profit de la direction générale des petites et moyennes entreprises».

3.L'Unité de Coordination du Projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt-bois (UCP/PACIGOF) invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de deux (02) moyens roulants en lot unique.

4. L'appel d'offre national se déroulera conformément aux règles et procédures pour les acquisitions de biens et travaux de la Banque africaine de développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 201 2.

5.Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF), sis 3e étage Immeuble Cheickna TA MBADOU

N°02, Avenue de la base Batignolles Moungali
Téléphones : (+242) 06 6636969/06 8473003

E-mail : /pacigofcongo@gmail.com/jean jacquesbokator789@gmail.com
Brazzaville/République du Congo.

6.Le Dossier d'appel d'offres complet pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille (100.000) de Francs CFA.

7.Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du dossier

Type d'appel d'offres ; Acquisitions de Biens, de la Banque (Edition Septembre 2010, Révisé en Décembre 2017).

8.Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 26 février 2024 à 12 hOO' (heure locale, TU+1) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à 1 202 446 F.CFA

9. Les offres doivent être valides durant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

10.Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 26 février 2024 à 13h00' (heure locale, TU+1), dans les bureaux de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF) à l'adresse indiquée ci-dessus

Fait à Brazzaville, le 26 janvier 2024

Le Coordonnateur

Jean-Bedel Tity LOMOUEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date: 26/01/2024

Prêt BAD N°: 2000130013732

AON No 001-PPM/MPSIR/PACIGOF-UCP 2024

1.Le présent avis d'appel d'offres national (AON) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans development business en ligne du 1er juillet 2017 et sur le portail de la Banque (www.afdb.org).

2.Le gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt-bois, PACIGOF en sigl, et entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements relatifs au marché pour« Acquisition véhicule de fonction du coordonnateur du projet (Véhicule PRADO)».

3.L'Unité de Coordination du Projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance sectorielle forêt-bois (UCP/PACIGOF) invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture d'un moyen roulant.

4. L'appel d'offre national se déroulera conformément aux règles et procédures pour les acquisitions de biens et travaux de la Banque africaine de développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012.

5.Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'appel d'offres dans les bureaux du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF), sis 3e étage Immeuble Cheickna TAMBADOU

N°02, Avenue de la base Batignolles Moungali
Téléphones: (+242) 06 6636969/06 8473003

E-mail : /pacigofcongo@gmail.com/jean jacquesbokator789@gmail.com
Brazzaville/République du Congo.

6.Le Dossier d'appel d'offres complet pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50.000) de Francs CFA.

7.Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du dossier

Type d'appel d'offres; Acquisitions de Biens, de la Banque (Edition Septembre 2010, Révisé en Décembre 2017).

8.Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 15 février 2024 à 12hOO' (heure locale, TU+1) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à 1 202 446 F.CFA

9. Les offres doivent être valides durant une période de Quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

10.Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 15 février 2024 à 13h00' (heure locale, TU+1), dans les bureaux de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF) à l'adresse indiquée ci-dessus

Fait à Brazzaville, le 26 janvier 2024

Le Coordonnateur

Jean-Bedel Tity LOMOUEL

INONDATIONS

Une centaine de centres de santé immergés

Dans l'ensemble des départements de la République du Congo inondés, 104 centres de santé sont totalement dans l'eau et 193 130 personnes sont dans le besoin sanitaire. La réponse humanitaire prend en compte ce volet.

La situation humanitaire liée aux inondations a des impacts sur le secteur de la santé. Des centres de santé ne sont plus fonctionnels à cause de la montée des eaux, mettant en difficulté sanitaire des milliers de personnes. Il y a quelques jours à Brazzaville, échangeant avec les partenaires qui accompagnent le gouvernement dans la réponse humanitaire, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a indiqué que des mesures sanitaires sont prises pour soulager les victimes. « *Le reste des fonds du projet Lisungi sera utilisé pour les médicaments* », a-t-il fait savoir, en annonçant le déploiement sur le terrain des équipes pour la surveillance épidémiologique avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé.

Par ailleurs, le travail se fait pour l'acquisition des unités flottantes afin d'apporter les soins dans les zones inondées. Le déploiement des personnels est aussi prévu en vue de renforcer les districts sanitaires. Il y a, en effet, des agents de santé qui ont quitté leurs localités de travail pour trouver refuge ailleurs en attendant la décrue.

En dehors des problèmes sanitaires évoqués, il se pose celui de l'eau, d'hygiène et d'assainissement. A ce sujet, 478 811 personnes sont dans le besoin. L'évaluation de la situation faite par le gouvernement et les agences du système des Nations unies indique qu'il y a nécessité d'assurer la distribution des produits de traitement d'eau ; la désinfection des points d'eau ; l'installation des points de chloration d'eau ; la mise en place de la prévention et du



contrôle des infections.

En rappel, neuf départements sont touchés par les inondations avec un lot important de personnes qui attendent l'aide humanitaire

d'urgence. Brazzaville (38 614 personnes dans le besoin) ; Cuvette (31 593 personnes dans le besoin), Kouilou (4 536 personnes dans le besoin) ; Likouala (348 212 per-

sonnes dans le besoin) ; Niari (426 personnes dans le besoin) ; Plateaux (58 986 personnes dans le besoin) ; Pointe-Noire (20 921 personnes dans le besoin) ; Pool (16 235 personnes

Un des centres de santé inondés dans la Cuvette/DR dans le besoin) ; Sangha (5 933 personnes dans le besoin).

L'assistance humanitaire avait été lancée le 28 janvier à Brazzaville par les ministres des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboujkou-Kimbatsa ; de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki ; et de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou. Les services sociaux de base durement touchés par les inondations concernent, en effet, leurs départements ministériels.

Rominique Makaya

Le travail se fait pour l'acquisition des unités flottantes afin d'apporter les soins dans les zones inondées. Le déploiement des personnels est aussi prévu en vue de renforcer les districts sanitaires. Il y a, en effet, des agents de santé qui ont quitté leurs localités de travail pour trouver refuge ailleurs en attendant la décrue.

EAU ET ÉLECTRICITÉ

Le Sénat fustige la qualité des services

Ouvrant les travaux de la deuxième session ordinaire administrative de la chambre haute du Parlement, le 1^{er} février, son président, Pierre Ngolo, a déploré la situation de l'eau et de l'électricité, un véritable sujet de préoccupation de nos jours.

« *L'électricité et l'eau constituent de nos jours un véritable sujet de préoccupation. Les coupures régulières avec les multiples soucis qu'elles génèrent ont atteint un niveau qui appelle un suivi attentif des organes de contrôle* », a déclaré Pierre Ngolo. Il a dénoncé les actes d'incivisme et de délinquance en milieu urbain avec des phénomènes du genre « boom à l'étranger » et autres qui affectent la quiétude des habitants.

Le président du Sénat a rappelé que le Congo, pris entre temps pour cas d'école qui a réussi l'exploit après une période trouble de restaurer la paix, ne peut pas aujourd'hui laisser se développer et perdurer une atmosphère de psy-

chose. « *Chacun étant appelé à jouer effectivement son rôle afin que notre pays demeure ce havre de paix où restent inaliénables les libertés de parler et de circuler en toute sécurité. Avec la sécurité des hommes et des biens assurés, le Congo doit résolument se positionner sur l'axe de l'effort le conduisant à l'essor* », a-t-il souhaité.

Cette session, a rappelé Pierre Ngolo, s'ouvre dans un contexte marqué par des crues inédites du grand fleuve Congo, de bien d'autres collecteurs causant des dégâts d'habitation, des érosions, des inondations ainsi que des déplacements de la population.

Une situation qui touche tout autant l'intérieur du pays que les villes, surtout Brazzaville et


Pointe-Noire. Le Congo subit de plein fouet les conséquences néfastes des changements climatiques. Le plan de résilience mis en place par le gouvernement est plus que jamais d'application impérieuse, a-t-il dit. « *Je saisis la présente occasion pour exprimer la profonde compassion de notre institution avec la population sinistrée et exhorter le*

gouvernement à tout mettre en œuvre pour apporter l'assistance substantielle aux compatriotes victimes des catastrophes », a signifié le président du Sénat. Il a souligné que son institution va tout mettre en œuvre pour assister les victimes de ces inondations et autres drames. Le principe a été acté, il ne reste qu'à définir les modalités de cette assistance.

Une grande campagne de solidarité nationale est en cours. De simples citoyens y participent. « *Il me semble que les sénateurs que nous sommes, nous ne pouvons pas observer ces efforts de solidarité en spectateurs mais que nous devons en faire partie prenante* », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

Chacun étant appelé à jouer effectivement son rôle afin que notre pays demeure ce havre de paix où restent inaliénables les libertés de parler et de circuler en toute sécurité. Avec la sécurité des hommes et des biens assurés, le Congo doit résolument se positionner sur l'axe de l'effort le conduisant à l'essor»

 Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Sélection régionale ouverte n°06/BEAC/SG-DPMG/SRO/Ser/2024 en vue du contrôle technique de construction de l'Agence de la BEAC à Mouila – République Gabonaise

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter un cabinet en vue de la réalisation du contrôle technique de construction de l'immeuble de son Agence à Mouila.

A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int



La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.


Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 29 février 2024 à 12 heures** précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé – Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en **une phase, le jeudi 29 février 2024 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture. *Y.N. P.*

Yaoundé, le 19 JAN. 2024
Le Chef de Département,



 Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Sélection régionale ouverte n°07/BEAC/SG-DPMG/SRO/Ser/2024 en vue du contrôle technique de construction de l'Agence de la BEAC à Amjarass – République du Tchad

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter un cabinet en vue de la réalisation du contrôle technique de construction de l'immeuble de son Agence à Amjarass.

A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int



La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.


Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 29 février 2024 à 12 heures** précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé – Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en **une phase, le jeudi 29 février 2024 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture. *Y.N. P.*

Yaoundé, le 19 JAN 2024
Le Chef de Département,



 Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Sélection régionale ouverte n°08/BEAC/SG-DPMG/SRO/Ser/2024 en vue du contrôle technique de construction de l'Agence de la BEAC à Limbé – République du Cameroun

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter un cabinet en vue de la réalisation du contrôle technique de construction de l'immeuble de sa nouvelle Agence à Limbé.

A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int



La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.


Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 29 février 2024 à 12 heures** précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé – Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en **une phase, le jeudi 29 février 2024 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture. *Y.N. P.*

Yaoundé, le 19 JAN. 2024
Le Chef de Département,



 Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Sélection régionale ouverte n°09/BEAC/SG-DPMG/SRO/Ser/2024 pour le contrôle technique en vue de la réhabilitation de l'Agence de la BEAC à Bata – Guinée Equatoriale

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter un cabinet en vue de la réalisation du contrôle technique des travaux de réhabilitation de l'immeuble de son Agence à Bata.

A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int



La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 29 février 2024 à 12 heures** précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé – Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en **une phase, le jeudi 29 février 2024 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture. *Y.N. P.*

Yaoundé, le 19 JAN 2024
Le Chef de Département,



INTERVIEW

David Limanya : « AGL prône le respect des normes de certification de référence »

Responsable service logistique au sein de la filiale d'Africa global logistics (AGL) à Pointe-Noire, en République du Congo, David Limanya travaille dans les métiers de l'industrie minière, pétrolière et brassicole. Il évoque les atouts de cette entreprise fortement engagée à faire respecter la législation en vigueur et les normes de certification de référence. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Monsieur le responsable logistique, pouvons-nous connaître les atouts d'AGL en matière de la législation ?

David Limanya (D.L.) : Notre expertise et notre savoir-faire ont fait de nous le leader du marché dans le transport des colis exceptionnels dans la sous-région, notamment au Congo. Nous mettons un accent particulier sur la qualité de service délivrée à nos clients.

L'excellence dans l'exécution des missions est notre crédo. Elle nous conduit à améliorer continuellement notre qualité de service par la pratique des standards HSE de l'entreprise. Nous relevons ainsi tous les défis liés aux chantiers qui nous sont proposés dans le transport des colis exceptionnels, principalement les colis hors gabarit aussi bien sur les chantiers énergétiques qu'industriels ou oil et gaz.

L.D.B. : AGL est partenaire de la Confédération africaine de football (CAF) pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Côte d'Ivoire 2023. Avez-vous mis à contribution cette expertise ?



D.L. : En signant le partenariat avec la CAF, nous avons résolu de mettre en exergue notre expertise pour offrir à l'Afrique l'une des plus belles CAN. Car pour nous, cette compétition réunit tout le continent. D'ailleurs, ne dit-on pas que « le football unit les peuples ? ».

Ceci dit, comme vous l'avez certainement remarqué, la logistique déployée pour la construction des infrastructures qui abritent cette CAN témoigne si bien de la capacité de notre entreprise de faire les choses dans les normes.

L.D.B. : Sur quelles normes ISO AGL se base-t-elle en Afrique et dans le monde ?

D.L. : L'entreprise qui fait désormais partie du Groupe MSC, compagnie maritime et logistique de premier plan, déploie des systèmes de management QHSE reposant sur les normes de certification des référentiels reconnus tels que l'ISO 4500, ISO 9001/015, ISO 14001/2015 et ISO 45001/2015.

Hervé Brice Mampouya

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

ARRÊT SUR IMAGE



Des jeunes scouts salutistes de Brazzaville ont visité le samedi 3 février 2024 le Musée galerie Bassin du Congo.

NÉCROLOGIE



Nioni Masela, agent du Courrier de Kinshasa, les familles Masela et Kuwa ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, époux, oncle, grand-père et arrière-grand-père, Joseph Masela Ma Tsakala, mercredi 31 janvier 2024. En attendant le programme, le deuil se tient au domicile du défunt, sis avenue Mbama 2, numéro 6 C, quartier Ngomba Kikusa / UPN. Ce communiqué tient lieu de faire-part.



Joseph Miadzioukouta dit Yowaneht et la famille Kinkouimba informent les parents, amis et connaissances du décès de leur soeur, mère, tante et grand-mère, Thérèse Bahamboula, survenu le 30 janvier 2024 à Brazzaville. La veillée mortuaire est située à Massissa (arrêt la Cave à Madibou) L'inhumation est prévue à une date ultérieure. Que son âme repose en paix.

Les MUCODEC et Vous.

COMMUNIQUE AGO 2024

La Fédération des MUCODEC informe ses aimables sociétaires de la tenue des Assemblées Générales Ordinaires des Caisses Locales MUCODEC de l'ensemble du réseau, du 19 février au 04 mars 2024.

A cet effet, les sociétaires sont invités à retirer dès à présent leurs convocations dans leurs caisses locales respectives. Toutefois, en raison du nombre limité de places, seuls les premiers sociétaires à les retirer auront accès à la salle de session.

Ci-dessous le calendrier des AGO des caisses locales du réseau MUCODEC :

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu	Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
CCF	19 février 2024	14 heures	Fédération des MUCODEC	Madingou	23 février 2024	14 heures	Salle du Conseil Départ.
Djambala	19 février 2024	14 heures	Maison de la femme	Kinkala	24 février 2024	10 heures	Salle du Conseil Départ.
Tchikobo	19 février 2024	14 heures	Direction régionale PNR	Owando	24 février 2024	14 heures	Salle de l'ENI
Mouyondzi	19 février 2024	14 heures	Maison Commune	Sibiti	24 février 2024	14 heures	Salle de la mairie
Makélékélé	20 février 2024	14 heures	Fédération des MUCODEC	Talangai	26 février 2024	14 heures	Fédération des MUCODEC
Gamboma	20 février 2024	14 heures	Bar Maison blanche	Makoua	26 février 2024	14 heures	Salle du Cercle Culturel
Grand - marché	20 février 2024	14 heures	Direction régionale PNR	Fond Tié-tié	26 février 2024	14 heures	Direction régionale PNR
Nkayi	20 février 2024	14 heures	Salle polyvalente de Saris	Ouenzé	27 février 2024	14 heures	Fédération des MUCODEC
Plateau des 15 ans	21 février 2024	14 heures	Fédération des MUCODEC	Ngombé	27 février 2024	18 heures	Siège du Comité du village
Oyo	21 février 2024	14 heures	Salle de la CRF	Tchimbamba	27 février 2024	14 heures	Direction régionale PNR
Tié-tié Centre	21 février 2024	14 heures	Direction régionale PNR	Poto-Poto	28 février 2024	14 heures	Fédération des MUCODEC
Mouana-nto	21 février 2024	14 heures	Salle polyvalente de Saris	Ouessou	28 février 2024	14 heures	Ecole Catholique (Salle Polyv.)
Moungali	22 février 2024	14 heures	Fédération des MUCODEC	Mvou-mvou	28 février 2023	14 heures	Direction régionale PNR
Ewo	22 février 2024	14 heures	Salle du Conseil Départ.	Bacongo	29 février 2023	14 heures	Fédération des MUCODEC
Loandjili	22 février 2024	14 heures	Direction régionale PNR	Pokola	29 février 2024	16 heures	Salle de la Mairie
Dolisie	22 février 2024	14 heures	Salle de l'ENI	Brazza-centre	1 ^{er} mars 2024	14 heures	Fédération des MUCODEC
La Gare	23 février 2024	14 heures	Fédération des MUCODEC	Impfondo	02 mars 2024	14 heures	Salle du Conseil Départ.
Boundji	23 février 2024	14 heures	Salle de la mairie	Mindouli	02 mars 2024	14 heures	Salle Sir MOUG
Centre-ville PNR	23 février 2024	14 heures	Direction régionale PNR	Tsiémé	04 mars 2024	14 heures	Fédération des MUCODEC
				Mossaka	04 mars 2024	14 heures	Salle de la Mairie

NB: La convocation vous sera exigée à l'entrée.



Encore plus proche de vous !

DISPARITION

Décès du président namibien Hage Geingob

Figure de l'indépendance de son pays et farouche opposant au régime d'apartheid en Afrique du Sud, le président namibien, Hage Geingob, est mort le 4 février 2024, à l'âge de 82 ans, à Windhoek en Namibie, des suites d'un cancer.

Né le 3 août 1941 à Otjiwarongo, membre de la Swapo (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), parti au pouvoir, Hage Geingob a assumé les fonctions de Premier ministre du 21 mars 1990 au 28 août 2002 et de nouveau du 4 décembre 2012 au 21 mars 2015. C'est en 2015 qu'il devient président de la Namibie jusqu'à sa mort le 4 février 2024. A l'annonce de son

décès, Nangolo Mbumba, jusque-là vice-président, devient président par intérim de la Namibie. Il a fait part de « la plus grande tristesse », saluant « une icône de la lutte pour la libération, l'architecte en chef de notre Constitution et le pilier de notre maison namibienne ».

Rominique Makaya



Le président namibien Hage Geingob

«Une icône de la lutte pour la libération, l'architecte en chef de notre Constitution et le pilier de notre maison namibienne».

Les condoléances des dirigeants africains affluent

Le président namibien Hage Geingob est décédé le 4 février à Windhoek, capitale de la Namibie, après avoir été interné dans l'un des hôpitaux, il y a quelques jours à la suite des soucis de santé.

« Au nom du peuple congolais et en mon nom, je présente nos plus sincères condoléances à la famille ainsi qu'au peuple namibien », a écrit la porte-parole du président de la RDC Félix Tshisekedi. La République démocratique du Congo et la Namibie partagent en commun la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'organisation qui contribue à la pacification dans la partie est du Congo en y déployant une mission de paix depuis mi-décembre 2023. Le chef de l'opposition McHenry Venaani lui a rendu hommage. « En effet, le décès du président Geingob est une grande perte non seulement pour la Namibie, mais aussi pour le continent africain dans son ensemble. Tel était le calibre de ce maître négociateur et homme d'État, un phare de leadership inébranlable dans des temps de turbulences », a déclaré Venaani.

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a décrit Geingob comme « un vétérinaire de la libération de la Namibie du colonialisme et de l'apartheid ». Au Kenya, le président kenyan William Ruto a déclaré que Geingob « fortement favorisé la voix et la visibilité du continent sur la scène mondiale ». Le président du Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa, a déclaré que « le leadership et la résilience de Geingob resteront dans les mémoires ». L'illustre disparu faisait partie des membres influents de l'organisation du peuple du sud-ouest africain. Hage Geingob était aussi une figure de proue de l'indépendance namibienne de l'occupation de l'Afrique du Sud en 1990. Il était Premier ministre à deux reprises : de 1990 à 2002 puis de 2012 à 2015 avant d'accéder aux fonctions de président de la République à l'issue des élections de 2014. Le président Hage était réélu en 2019 pour

un second mandat de cinq ans qui devrait prendre fin en novembre prochain.

Par ailleurs, Hage Geingob a joué un rôle central dans ce qui est devenu l'une des démocraties les plus stables d'Afrique après être revenu d'un long exil au Botswana et aux États-Unis en tant que militant anti-apartheid. Il était le troisième président du pays depuis que celui-ci a obtenu son indépendance en 1990, après plus d'un siècle de domination allemande.

Signalons que c'est le vice-président Nangolo Mbumba qui va assurer l'intérim jusqu'aux élections prévues pour novembre prochain. Il a prêté serment en tant que président par intérim dans la capitale Windhoek pour terminer le mandat comme le permet la constitution. Selon un communiqué du gouvernement, Nangolo Mbumba dirigera la Namibie jusqu'au 21 mars 2025.

Yvette Reine Nzaba

SÉNÉGAL

La France appelle à l'élection présidentielle dans le meilleur délai possible

Le Quai d'Orsay a appelé le Sénégal, le 4 février, à lever les «incertitudes» créées par le report sine die de la présidentielle, annoncée samedi par son président, Macky Sall, afin que l'élection puisse se tenir «dans le meilleur délai possible».

«Nous appelons les autorités à lever les incertitudes autour du calendrier électoral pour que les élections puissent se tenir dans le meilleur délai possible et dans le respect des règles de la démocratie sénégalaise», a déclaré le Quai d'Orsay dans un communiqué. L'opposition au Sénégal a manifesté dimanche à Dakar et a prévu de lancer la campagne électorale comme prévu, rejetant la décision du président Macky Sall. L'annonce faite par le président sénégalais, élu en 2012 et réélu en 2019, a aussi provoqué l'inquiétude à l'étranger. Elle plonge à nouveau dans l'inconnu ce pays réputé comme un îlot de stabilité en Afrique, mais qui a connu depuis 2021 différents épisodes de troubles meurtriers.

Une décision rare

Le président Sall a évoqué le conflit qui a éclaté entre le Conseil constitutionnel et l'Assemblée nationale après la validation définitive par la juridiction de vingt candidatures et l'élimination de plusieurs dizaines d'autres pour justifier sa décision. C'est la première fois depuis 1963 qu'une présidentielle au suffrage universel direct est reportée au Sénégal. Selon le code électoral, un décret fixant la date d'une nouvelle présidentielle doit être publié au plus tard quatre-vingts jours avant le scrutin, ce qui mènerait à fin avril dans le meilleur des cas, un cas de figure quasiment impossible.

Noël Ndong

NOS PROCHAINES FORMATIONS : Février à Avril 2024

ECIFORM-SERVICES organise à Brazzaville et à Pointe Noire à partir de Février 2024 des séminaires de formation au profit des entreprises et des administrations sur les thèmes :

- Secrétariat et assistantat
- Passation des marchés
- Management et leadership
- Audit et contrôle interne
- Rédaction administrative
- Management de la qualité
- Gestion de stocks et des achats
- Suivi-évaluation des projets

- Archivage des documents
- Gestion axée sur les résultats
- Gestion de la trésorerie
- GPEC
- SST et prévention incendie
- Budget-Programme
- Vente et prospection
- Supply chain Management

- Gestion du risque crédit
- Législation du travail
- Hygiène-Santé-Sécurité au travail
- Analyse financière
- Ms Excel : niveau avancé
- OUTLOOK : Perfectionnement
- Gestion des projet...

➔ Pour plus d'informations contactez nous : Tél : (00242) 06 621 49 60 Email : contact@eciform-services.net

ITURI

Le journaliste Nicolas Adiumi Kayembe libéré

Nicolas Adiumi Kayembe, journaliste à la radio télévision Maendeleo, station communautaire émettant à Gety, agglomération située à 60 km de Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri a été libéré le 3 février, après 72 heures de détention au cachot de la police nationale congolaise.



Une banderole arborée par Olpa lors d'une activité à Kinshasa DR

Prenant acte de la libération de Nicolas Adiumi Kayembe, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), a indiqué que ce professionnel des médias a été libéré après paiement d'une amende de 54 000 francs congolais, soit 20 dollars américains. Nicolas Adiumi, a précisé Olpa, a été interpellé le 31 janvier dernier par la police locale à la demande du nouveau chef coutumier de la chefferie de Walendu Bindi, Fidel Bangajuma, alors qu'il se rendait à sa rédaction. «Il a été conduit

au bureau de la police où il a été verbalisé par un officier de police judiciaire, qui l'a accusé de diffamation», a-t-elle souligné. L'Olpa a précisé que cette accusation a été consécutive à la diffusion, le 18 janvier, sur les antennes de la radio télévision Maendeleo, d'une interview accordée à Olivier Peke Kaliaki, chef coutumier honoraire de Walendu Bindi, qui remettait en cause la légitimité de Fidel Bangajuma, faute d'une cérémonie de remise et reprise officielle. «Tout en prenant acte de cette

libération, Olpa condamne néanmoins une incarcération injustifiée d'un journaliste, laquelle porte gravement atteinte à la liberté de la presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme», a insisté l'Olpa qui exhorte, par conséquent, les autorités coutumières de l'Ituri à s'abstenir des actes qui menacent la liberté de la presse.

Lucien Dianzenza

SITUATION SÉCURITAIRE À KIMPESE

Guy Bandu rappelé d'urgence à Kinshasa

La décision de rappeler à Kinshasa le gouverneur de la province du Kongo Central est motivée par le rapport final de la commission interministérielle mise en place par le gouvernement, à la demande du chef de l'Etat, sur les incidents du 29 et 30 janvier qui ont causé des pertes en vies humaines et des dégâts matériels importants à Kimpese.

Le rapport a notamment relevé plusieurs manquements dans le chef des autorités tant provinciales que locales. Il s'agit, entre autres, de la passivité et le manque du sens d'anticipation, malgré les rapports leur transmis par les services de sécurité. Dans ce document final, les membres de cette commission interministérielle ont également reproché au chef de l'exécutif provincial du Kongo central l'absence d'une bonne coordination du point de vue sécuritaire, le manque d'initiatives de répression des auteurs des crimes décriés par les parquets civil et militaire. Le texte souligne aussi le laxisme de certains éléments de la police vis-à-vis de délinquants ayant créé la méfiance chez la population.

Cette délégation interministérielle a travaillé du 1^{er} au 3 février. Elle était composée du ministre des Droits humains, Albert Fabrice Puela; du vice-ministre de l'Intérieur, Jean-Claude Moliye Mandongo, et celui de la Justice, Thadée Mambulau Mbemba. Pendant trois jours, ils se sont entretenus avec les autorités politico-administratives locales et les forces vives de la cité de Kimpese.

L.D.



Le gouverneur Guy Bandu DR

FÊTE DU LIVRE DE KINSHASA 2024

Fann Attiki parmi les invités

L'écrivain congolais, Fann Attiki Mampouya, fait partie des auteurs internationaux invités pour prendre part à la 10e édition de la Fête du livre de Kinshasa qui se tiendra du 17 au 24 février, dans la capitale de la République démocratique du Congo.

C'est avec son ouvrage « Cave 72 » que l'écrivain et romancier congolais, Fann Attiki, marquera sa présence à la messe du livre de Kinshasa où auteurs, éditeurs, libraires et amateurs sont attendus. Son roman, prix « Voix d'Afriques » 2021, publié chez JC Lattès, conte l'histoire de trois jeunes congolais, Verdass, Ferdinand et Didi, qui se retrouvent chaque jour à la Cave 72, un bar mythique de Brazzaville, pour oublier, autour d'un verre de bière, leur quotidien rythmé par les tracasseries administratives, les aléas de la politique et les difficultés sociales du Congo. Un jour, le secrétaire au Conseil national de sécurité du pays désigne ces trois jeunes innocents comme les coupables d'un complot visant l'Etat et le président. Pris dans la nasse de ce complot, les trois protagonistes se révoltent pour prouver leur innocence. Soutenus par un peuple qui se bat face à l'injustice, les trois jeunes deviendront, contre toute attente, des héros. A la croisée du roman policier et

roman politique, « Cave 72 » dénonce plusieurs maux qui minent l'Afrique aujourd'hui, à savoir la corruption, la machination, le chômage, la désillusion d'une partie de la jeunesse.

Passionné d'écriture et de littérature, Fann Attiki a d'abord commencé avec le slam avant de publier son premier ouvrage « Cave 72 » avec lequel il a déjà tenu plusieurs discussions en Afrique et en Europe. A ses temps libres, Fann se plaît à initier les plus jeunes à ce métier qui le passionne tout en mettant un point d'honneur à infuser en eux le goût de la lecture. Enthousiaste à l'idée de prendre part à la 10e édition de la Fête du livre de Kinshasa, Fann Attiki a partagé la nouvelle sur sa page Facebook tout en donnant rendez-vous aux habitants de cette ville. En dehors de lui, d'autres auteurs nationaux et internationaux sont aussi attendus, à l'instar de l'auteur et illustratrice française Armelle Modéré, la poétesse



et dramaturge congolaise Bibiche Tankama N'sel, etc.

« Les femmes à l'œuvre » est le thème retenu pour cette 10e édition qui mettra en avant le génie des femmes sur la scène littéraire. Au menu de ce rendez-vous des échanges, des lectures, des spectacles, des ateliers et une librairie éphémère ouverte au public. Pour cette 10e édition, la journaliste, biographe, essayiste, éditrice et productrice française, Laure Adler, est la marraine. Remarquable femme de médias, elle a officié à France culture de 1974 à 2005, en y animant plusieurs émissions, avant d'en prendre la direction en 1999. De plus, elle a produit des émissions de culture sur France 2, et a travaillé pour des maisons d'édition. Auteure de plusieurs essais à succès, elle a remporté en 1998 avec « Marguerite Duras » le prix Femina de l'essai. Laure Adler a animé durant plusieurs années l'Heure bleue sur France Inter.

Merveille Jessica Atipo

CLASSEMENT FIFA

La RDC grimpe de la 67^e à la 61^e place en février

Qualifiée pour les demi-finales de la 34^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), la République démocratique du Congo (RDC) a fait un bond de six places au classement mensuel de la Fédération internationale de football association (Fifa) pour ce mois de février.

La Fifa a actualisé, le 4 février, son classement mensuel, et l'on note à coup sûr des changements de position des pays africains au regard de leur comportement par rapport à la phase finale de la 34^e édition de la CAN qui se déroule en Côte d'Ivoire. Les quatre demi-finalistes du tournoi ont naturellement vu leur cote en hausse, notamment le Nigeria, la Côte d'Ivoire, la RDC et l'Afrique du Sud. Avec un statut d'outsiders, et pas du tout attendus à ce niveau de la compétition, les Léopards de la RDC ont bouleversé les données. Certains ont parlé de surprises, mais le sélectionneur manager de l'équipe congolaise, Sébastien Desabre, a plutôt déclaré : « Cette CAN est celle du travail, pas des surprises... ». Grâce à cette performance, la RDC a gagné 39,21 points, faisant un bond de six places. Elle passe du 67^e au 61^e rang mondial, et de la 14^e à la 11^e place en Afrique. Pour sa part, l'Afrique du Sud est passée de la 66^e à la 62^e position au monde, et 12^e en Afrique, juste derrière la RDC. Hôte de la 34^e CAN, la Côte d'Ivoire se retrouve à la 48^e place mondiale, et 8^e en Afrique. La plus grande progression en Afrique est à mettre à l'actif du Nigeria avec un bond de dix places pour occuper le 32^e rang mondial et le 3^e sur le continent. Le top 10 continental se compose du Maroc (éliminé en quarts de finale de la CAN) qui a conservé sa première place en Afrique et 12^e au rang mon-



Les Léopards qualifiés pour les demi-finales de la 34^e CAN en Côte d'Ivoire/DR

dial, devant le Sénégal (éliminé en quarts de finale de la CAN et 17^e rang mondial), le Nigeria (32^e au monde), l'Égypte (éliminée en quarts de finale par la RDC et 36^e au rang mondial) et la Tunisie (éliminée en 8^e de finale et 39^e au rang mondial).

L'Algérie, éliminée au premier tour et 41^e au rang mondial est 6^e sur le continent, devant le Mali (éliminé en quarts de finale et 45^e rang mondial). Éliminé en quarts de finale de la CAN, le Cameroun est 9^e en Afrique, derrière la Côte d'Ivoire, et 51^e au

rang mondial. Le Burkina Faso (60^e rang mondial) clôture le top 10 africain. Les résultats des demi-finales de la CAN, le 7 février, vont certainement influencer sur le prochain classement dans la zone Afrique, avec d'une part, la Côte d'Ivoire face à la RDC et,

de l'autre, le Nigeria opposé à l'Afrique du Sud. Le top 10 mondial se constitue de l'Argentine, de la France, de l'Angleterre, de la Belgique, du Brésil, des Pays-Bas, du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie et de la Croatie.

Martin Engimo

La RDC prête à affronter la Côte d'Ivoire

Boureau de l'Égypte et la Guinée, respectivement en huitièmes et quarts de finale, la République démocratique du Congo (RDC) va affronter la Côte d'Ivoire, vainqueur Mali au terme des quarts de finale époustouflantes.

La dernière fois que la RDC disputait une demi-finale de CAN, c'était en 2015, et curieusement, battue par la Côte d'Ivoire de Yaya Touré, Gervinho, par 1 but à 3. Les Léopards vont-ils prendre leur vengeance ? Le milieu de terrain Samy Moutoussamy est certain que ses coéquipiers et lui sont déterminés à tout donner sur le terrain et aller jusqu'au bout. « Quel que soit l'adversaire, ça va être très difficile. Mais on est déjà en demi-finale, on va tout faire pour aller jusqu'au bout », a-t-il déclaré à la presse après le match. « Nous sommes costaud de ouf dans la tête... », a indiqué le joueur du FC Nantes, alors qu'il célébrait avec euphorie la qualification des Léopards en demi-finale après leur domination face au Sily national de la Guinée. « On est très fiers d'avoir mis des buts », a-t-il ajouté.

Contre le Syli National, la RDC s'est guérie de son mal-être et les prochains adversaires sont avisés. « Avant on avait beaucoup d'occasions sans marquer, ce soir on a marqué. C'est quelque chose qu'on a beaucoup travaillé depuis la phase des groupes et on est fiers », s'est réjoui Moutoussamy. Les Léopards ont aligné 4 matchs nuls, avant de gagner dans le temps réglementaire, face à la Guinée par 3 buts à 1, avec les réalisations de Chancel Mbemba (27^e), Yoane Wissa (65^e sur penalty) et Arthur Masuaku (82^e sur balle arrêtée).

M.E.



Samuel Moutoussamy, milieu de terrain des Léopards/DR

CAN 2023

Encore un miracle pour la Côte d'Ivoire !

Dominée par le Mali et en infériorité numérique, la Côte d'Ivoire a encore forcé son destin (2-1 a.p.) à la dernière minute de la prolongation, samedi à Bouaké. Les Eléphants retrouveront les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) en demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).

Le stade de la Paix, tout d'orange paré, a explosé à la 120e et dernière minute de la prolongation : la talonnade d'Omar Diakité, sur une frappe de Seko Fofana, a abattu les «Aigles» du Mali et envoie les Eléphants dans le dernier carré de « leur » CAN.

Cette qualification était presque inespérée au vu du scénario et du niveau parfois affichée par cette Côte d'Ivoire. Comme depuis le début de la compétition, les Ivoiriens affichent des largesses tactiques et techniques, mais peuvent compter sur une force mentale incroyable.

Ainsi, alors qu'ils étaient dominés dans le jeu et réduits à dix depuis la 44e minute et le second carton jaune pour Odilon Kossounou, fautif sur Lassine Sinayoko qui filait vers le but, les hommes d'Emerse Faé n'ont jamais lâché prise.

A l'inverse, les Maliens n'ont pas su profiter de leur supériorité technique et numérique. Peut-être leur a-t-il aussi manqué un finisseur de haut niveau, ce que ne sont pas (encore ?) Sinayoko, Haidara ou Doumbia.

Les hommes d'Eric Chelle, ancien international malien né à Abidjan, se sont créés de nombreuses occasions, butant sur un Fofana impeccable, à l'image du penalty arrêté d'une main gauche ferme face à Adama Noss Traoré (17e min), consécutif à une faute, déjà, de Kossounou. Patients, les Aigles vont finale-



Omar Diakité, le buteur de la délivrance ivoirienne...manquera la demi-finale, car sanctionné d'un deuxième jaune après avoir enlevé son maillot.AFP

ment trouver la faille dans ce derby par le biais de Nene Dorgeles, d'une splendide frappe en lucarne qui laisse Fofana pantois (71e min). Né à Yopougon de parents maliens, l'attaquant du Red Bull Salzbourg célèbre son bijou avec humilité.

En revanche, c'est un délire collectif qui s'empare des joueurs et du public ivoiriens quand Simon Adingra égalise à la 90e minute après un ultime coup de boutoir mené par les remplaçants : tête d'Haller, slalom d'Adingra qui se retrouve ensuite à la réception

d'une tentative de Seko Fofana pour marquer en force.

Ce but valide la gestion d'Emerse Faé sur le banc: deux matches, deux qualifications, depuis qu'il a pris la succession de Jean-Louis Gasset, dont il était l'adjoint, après le camouflet équato-guinéen.

Le débutant de 40 ans avait déjà prouvé face au Sénégal qu'il sait et ose faire des choix. Il a démontré face au Mali qu'il sait aussi revenir sur ses choix initiaux, quand ils ne payent pas. Ainsi, les «grognauds» Serge Au-

rier, Max Gradel et Jean-Michaël Séri ont été cette fois décevants. Séri perd la balle qui entraîne la faute sur Lassine Sinayoko qui lui vaut un second jaune (44e min). Le défenseur central était déjà fautif sur le même joueur, auteur de trois buts à la CAN.

Aurier est sorti à la pause, rincé, et Wilfried Singo, son remplaçant, a amené de l'allant, n'hésitant jamais à monter pour faire oublier l'infériorité numérique. Soulignons également que Sébastien Haller, entré à la 46e min, a failli faire basculer le sort

du match à la 96e, mais sa tête a heurté la transversale.

Et c'est finalement un autre entrant, Oumar Diakité, lancé à la 111e min, qui a tout renversé avec cette talonnade dont on parlera encore dans tous les villages et faubourgs pendant de longues années. «Après ce genre de match, il n'y a pas vraiment de choses à expliquer, ce ne sont que des émotions», a raconté le héros du soir... exclu pour avoir enlevé son maillot.

«Ma joie était si grande que j'ai oublié que j'avais un carton jaune», a-t-il souri, ajoutant: «c'est une erreur de ma part, la demie je ne pourrai pas la jouer. Mais même si je ne suis pas là on pourra faire le taf.»

Les Maliens peuvent s'en vouloir, ils jouaient mieux, grâce à leur milieu plus technique, mais ils n'ont pas su résister au rush final. Les «Eléphants» sont toujours la bête noire des «Aigles» en CAN, ils s'étaient déjà imposés notamment en demi-finale en 2012 (1-0) et en 8es de finale en 2019 (1-0).

A propos d'histoire, la Côte d'Ivoire a déjà battu la RDC en demi-finale en 2015 (3-1) sur la route de sa deuxième CAN. Aux Léopards désormais de faire bégayer l'histoire. Qu'ils jouent l'esprit tranquille, les voisins continuent de surveiller le fleuve.

Camille Delourme

Ronwen Williams, héros des Bafana, bourreau du Cap Vert

L'Afrique du Sud, avec un Ronwen Williams fantastique dans le but, s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) contre le Nigeria en éliminant le Cap-Vert, 2 tirs au but à 1 (0-0 a.p.), lors du dernier quart de finale, samedi soir à Yamoussoukro.

Le héros du match a été le gardien des Bafana Bafana, Ronwen Williams, qui a arrêté quatre tirs au but et mis fin à la belle épopée des séduisants Requins bleus du Cap-Vert.

Les insulaires ont, d'ailleurs, dominé la première mi-temps, mais ont manqué de mordant et de réalisme à l'approche du but gardé par Ronwen Williams.

La première véritable occasion de but n'est survenue qu'à la 56e minute lorsque l'avant-centre cap-verdien, Garry Rodrigues, lancé à la limite du hors-jeu par le latéral gauche Joao Paulo, s'est retrouvé seul devant le but adverse. Mais la frappe enroulée mal ajustée de l'avant-centre des Requins bleus a trouvé le gardien sud-africain.

Puis à la 78e minute, sur une

nouvelle offensive cap-verdienne, Jovane, l'attaquant de l'Olympiakos, a expédié une reprise de peu au-dessus, à la réception d'un centre de la droite de Kenny Rocha Santos.

Et dans le temps additionnel du temps réglementaire, Williams a sauvé les siens en détournant sur la transversale un tir de Gilson «Benchimol» Tavares qui s'était présenté seul devant lui (90e+2 min).

Dès le début de la prolongation, les Bafana Bafana du sélectionneur belge, Hugo Broos, ont à leur tour manqué d'un rien d'ouvrir la marque lorsque Mhlahli Mayambela a buté sur le gardien Vozinha, auteur d'un sauvetage en catastrophe (92e min). La séance des tirs au but a finalement souri aux Bafana Bafana, avec un prodigieux Williams



Ronwen Williams, héros des Bafana, avec quatre tirs au but stoppés, envoie l'Afrique du Sud dans le dernier carré.Franck Fife/AFP

dans le but, qui a détourné quatre des cinq tentatives cap-verdiennes.

Contre les Nigériens, les Sud-Africains devront faire beaucoup mieux pour tenter

d'accéder à une nouvelle finale de la CAN après celle remportée en 1996 et celle perdue en 1998.

Une demi-finale anglophone qui se disputera à Bouaké à 18h, avant l'opposition francophone

Côte d'Ivoire-République démocratique du Congo, à 21h, sur la pelouse du stade Alasane-Ouattara d'Epimbé. On a hâte d'y être.

C.D. avec AFP

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue 2, 23e journée

Nolan Mbemba est entré à la 65e minute lors du carton de Grenoble sur Caen (5-1). Le score était de 3-0.

Remplaçant, Mons Bassouamina est entré à la 67e minute, alors que le score était fait entre Pau et Auxerre (2-2).

Sans Marvin Baudry, resté sur le banc, Laval s'incline à domicile face à Quevilly-Rouen (2-4). Longtemps leaders, les Tango glissent du podium et perdent des points dans la course à la montée (-7 sur Angers, -5 sur Auxerre).

A l'infirmerie pour une lésion musculaire, Bevic Moussiti Oko n'était pas dans le groupe de Concarneau, vainqueur 1-0 de Valenciennes.

Sans Yvan Iki Dimi, laissé à disposition de la réserve, le SC Amiens concède le nul 1-1 avec le Paris FC. Melvin Douniama n'était pas dans le groupe parisien.

Sans Kévin Mouanga, convalescent, Annecy l'emporte 4-1 à Guingamp. Notons que les Bretons ont été réduits à dix puis à neuf aux 16e et 79e minutes.

Lundi, Christopher Ibayi et Ajaccio se déplacent à Bastia pour un derby corse toujours bouillant. Rappelons que l'international congolais a porté les couleurs du Sporting en U17, U19 et en équipe B entre 2012 et 2015.

Suisse, 22e journée, 1re division

Lausanne s'incline face aux Young Boys de Berne (1-2). Morgan Poaty a joué toute la rencontre dans son couloir gauche, tandis que Sylver Ganvoula est entré à la 82e minute.

Le Servette de Genève bat Lausanne-Ouchy 3-1. Avec Bradley Mazikou titulaire à son poste de latéral gauche.

Au classement, les Young Boys sont premiers avec 47 points, suivis du Servette, second avec 41 points. Lausanne est 11e sur 12 avec 21 points.

Turquie, 24e journée, 1re division

Double de Chandrel Massanga, qui porte Hatayspor à la victoire face au Fatih Karagümrük (3-1). Le relayeur droit a d'abord marqué d'une tête à bout portant, à la réception d'un coup-franc. Il triple ensuite la mise à la 90e+5 minutes d'un tir croisé du droit au rebond capricieux.

Ses deux premiers buts de la saison et son premier doublé en Europe.

Recruté la semaine dernière,

Breyton Fougeu n'était pas dans le groupe de l'Adana Demirspor, battu 1-2 à Pendikspor.

Demirspor est 9e avec 31 points, Hatayspor est 12e avec 28 points.

Turquie, 21e journée, 2e division

Sakaryaspor bat Bandirmaspor (2-1). Titulaire, Simon Nsana a été remplacé à la 89e minute.

En supériorité numérique dès la 58e minute, Genclerbirligi ne fait pas mieux que match nul 0-0 face à Çorum (0-0), avec Francis Nzaba titulaire en défense centrale.

Albanie, 22e journée, 1re division

Tenu en échec à domicile par le FK Egnatia (1-1), le Partizani Tirana manque l'occasion de revenir dans la course au titre. Le champion en titre compte désormais dix points de retard sur son adversaire.

Un match joué sans Archange Bintsouka, qui souffre de douleurs musculaires depuis début janvier.

Allemagne, 20e journée, 1re division

Première défaite en 2024 pour Francfort, battu à Cologne (0-2). Titulaire, Niels Nkounkou a reçu deux avertissements aux 55e et 66e minutes, laissant ses coéquipiers à dix.

Tout s'est emballé après l'heure de jeu, à 0-0. L'ancien Marseillais a d'abord réalisé un sauvetage décisif devant Alidou (62e min), avant de commettre une grossière erreur sur le Germando-Togolais. Sur le coup-franc consécutif à son expul-



Chandrel Massanga célèbre son doublé./DR

sion, Cologne a ouvert le score. Avec ce revers, Francfort perd sa 5e place au profit de Leipzig.

Allemagne, 24e journée, 3e division

Sans Yann Mabella, le Waldhof Mannheim partage les points avec le Preussen Munster (2-2).

Angleterre, 23e journée, 1re division

Deuxième entrée consécutive pour Han-Noah Massengo, lancé à la 90e minute, alors que Burnley était mené 1-2 par Fulham. L'équipe de l'ancien Monégasque arrache finalement le nul 2-2.

Jamais aligné en Premier

League depuis son arrivée, Massengo avait quatre minutes lors de la 22e journée.

Alors qu'un prêt en Ligue 1 était évoqué ces derniers jours, Massengo semble bien parti pour...rester à Burnley.

Angleterre, 31e journée, 3e division

Northampton coule à Portsmouth (1-4). William Hondermarck a joué toute la rencontre. Le promu a pourtant joué en supériorité numérique pendant plus d'une demi-heure.

Belgique, 24e journée, 1re division

Sans Christ Makosso, non retenu, le RWDM fait match nul avec le Standard de Liège (2-2).

Remplaçant, Mark Mampassi est entré à la 83e minute pour tenir le succès de Courtrai face à Charleroi (1-0).

Le Cercle de Bruges corrige Saint-Trond (4-1), sans Senna Miangué, resté sur le banc.

Au classement, le Cercle est 7e avec 33 points, le RWDM est 14e avec 22 points, suivi de Courtrai, 16e et dernier avec 18 points.

Belgique, 20e journée, 2e division

En double infériorité numérique aux 30e et 46e minutes, le RFC Liège chute lourdement face à Wilrijk (1-4). Titulaire, Yannick Loemba a été remplacé à la 76e minute, à 1-1.

Belgique, 21e journée, 3e division

Sans Christ Goteni, Virton coule à Knokke (0-5).

Sans Ismaël Kanda, l'Olympic

Charleroi est tenu en échec par Visé (2-2).

De retour à l'entraînement, Déo Gracias Bassinga n'était pas dans le groupe de la réserve de La Gantoise, battu à Saint-Eloi-Winkel (1-2).

Ecosse, 24e journée, 1re division

Loick Ayina, titulaire, et Ross County s'inclinent à domicile face à St-Johnstone (0-1).

Livingstone mord la poussière chez les Rangers (0-3), sans Dylan Bahamboula, non retenu.

Espagne, 23e journée, 1re division

Réduit à dix à la 21e, Grenade arrache le nul avec Las Palmas (1-1). Remplaçant, Faitout Maouassa est entré à la 63e.

Espagne, 25e journée, 2e division

Recruté dans le cadre d'un prêt, Jordi Mboula était sur le banc lors du déplacement du Racing Santander à Amorebieta. Entré à la 46e, il a participé au succès de sa nouvelle équipe sur le score de 1-0.

Rappelons que l'ancien Monégasque avait déjà porté les couleurs du Racing entre août 2022 et juin 2023 (6 buts en 35 matches de D2).

Espagne, 21e journée, 4e division, groupe 4

Revenu de son prêt en Norvège, Faite-Prévu Kaya Makosso a retrouvé sa place à Vélez. Après une première entrée en jeu lors de la 20e journée, il était titulaire, dimanche, pour le déplacement à Antoniano (0-0). Le CF Vélez est 8e à 4 longueurs des places qualificatives pour les play-offs.

Grèce, 21e journée, 1re division

Titulaire face à son ancien club, Thievy Bifouma a été remplacé à la 61e minute lors du succès de Kifisia sur le terrain de l'Heraklion (2-1). Avec ce succès, Kifisia abandonne la dernière place à Giannina.

Israël, 20e journée, 1re division

Fernand Mayembo était de retour dans le onze de départ de l'Hapoel Haifa, vainqueur 2-0 à Petah Tikva. Sa dernière titularisation datait le 17 décembre 2023.

Mavis Tchibota, titulaire, ouvre le score pour l'Hapoel Tel Aviv, tombeur d'Ashdod (3-1). A la 60e minute, l'international congolais marque le but d'un enroulé du droit en lucarne opposée. Son 4e but de la saison. Bryan Passi était également titulaire.

Au classement, Haifa est 3e avec 40 points, Tel Aviv est 8e avec 23 points.



Bryan Passi, dossard 4, félicite son compatriote Mavis Tchibota./DR

Camille Delourme

LIGUE DE HANDBALL DE BRAZZAVILLE

Un tournoi de mise en jambe pour préparer la saison

La ligue départementale de handball de Brazzaville organise, du 3 au 17 février, un tournoi dit de mise en jambe pour préparer les athlètes et autres acteurs à affronter les plus grandes compétitions de la saison, à savoir les championnats départementaux et nationaux.

Plus d'une vingtaine d'équipes dans les catégories des juniors (messieurs et dames) puis séniors (messieurs et dames) s'opposent dans le cadre de la compétition. Plus de trente-cinq matches seront joués durant ce tournoi qui a ainsi lancé officiellement les activités de la petite boule au niveau de Brazzaville.

Lors de la première journée, plusieurs matches se sont déroulés. Le public a eu droit à des rencontres émouvantes et spectaculaires avec des clubs nouveaux comme Diables noirs ou CF JSO qui ont séduit à travers la qualité de jeu et les atouts individuels de certains de leurs athlètes.

Au terme des rencontres du 4 février, notamment chez les messieurs, BMC a largement dominé Lion Sport (59-08) au moment où AVR s'est incliné devant Inter



club 23-30. CF JSO, pour sa part, a survolé les efforts de Diables noirs, 46-17. Du côté des dames, HC Kali a

battu US Renaissance 37-27 et Grain de Sel a aisément dominé Inter club 34-14. La

prochaine journée, le 7 février, sera beaucoup consacrée aux rencontres des juniors avec les matches Asoc-DGSP, Académie-CF

Une séquence du match Kali-Renaissance/Adiac

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Italie, 23^e journée, 1^{er} division
Quatrième titularisation de la saison pour Warren Bondo, qui a disputé l'intégralité du match nul de Monza à Udine (0-0).

Monza est 12^e avec 11 points d'avance sur la zone rouge.

Italie, 23^e journée, 2^e division
Dans un duel de haut de tableau, Parme bat Venise dans les ultimes secondes (2-1). Remplaçant, Gabriel Charpentier est entré à la 77^e minute, à 1-1.

Le club d'Emilie-Romagne est premier avec 4 et 6 points d'avance sur le 2^e et le 3^e.

Sans Corentin Louakima, non convoqué, Lecco chute à domicile face à Cremonese (0-1).

Pays-Bas, 20^e journée, 1^{er} division
Le NEC Nîmègue bat Heracles (3-1), sans Brayann Pereira, convalescent.

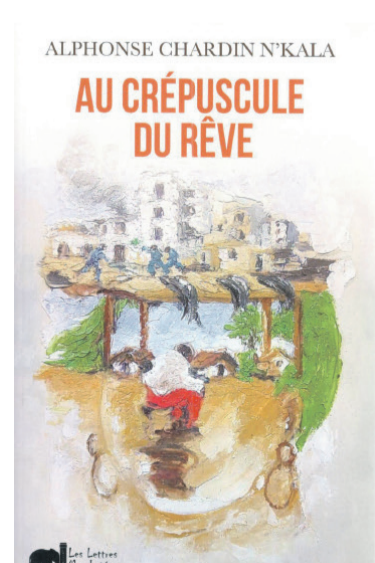
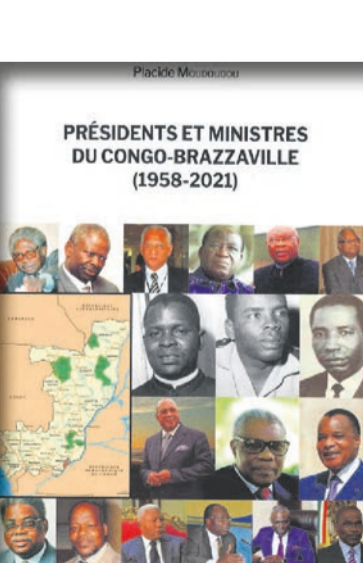
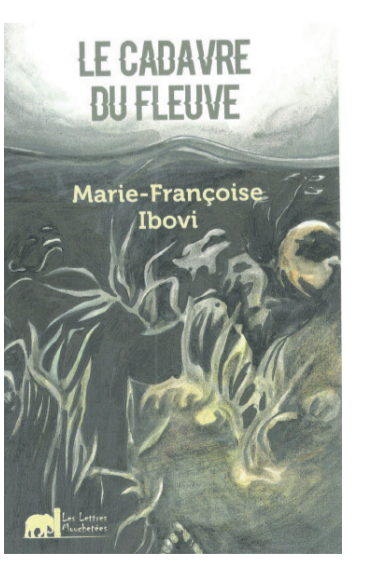
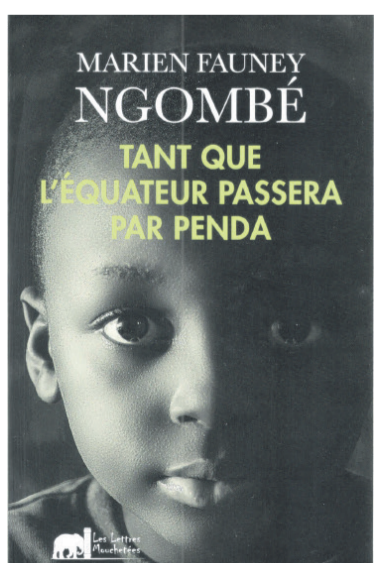
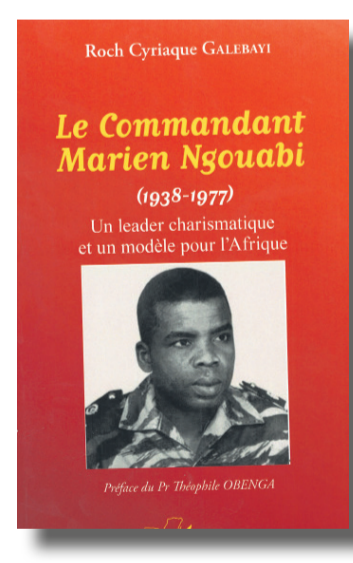
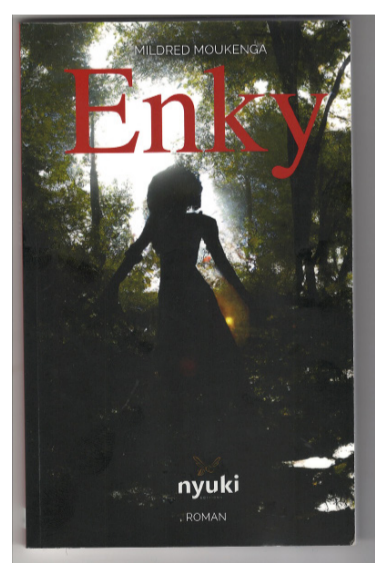
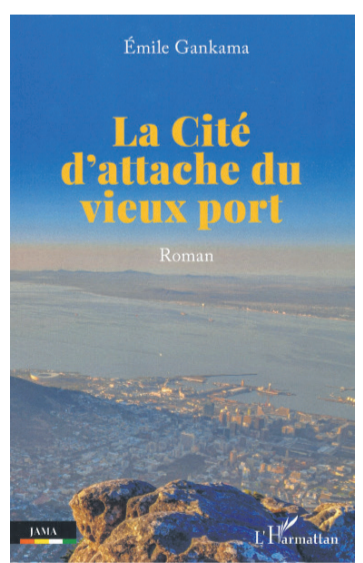
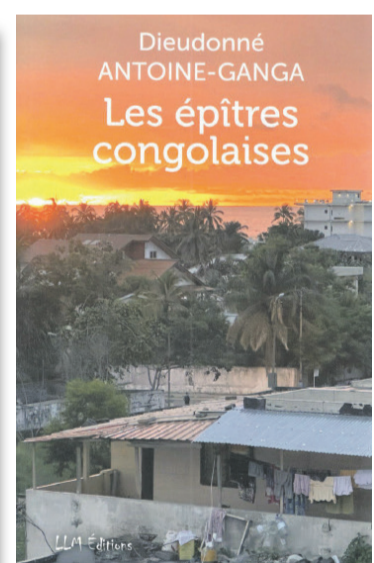
Portugal, 20^e journée, 1^{er} division
Dylan Saint-Louis n'est pas entré lors du revers de Vizela face au Vitoria Guimaraes (0-1).

Roumanie, 24^e journée, 1^{er} division
Le CFR Cluj se relance sur le terrain du Petrolul 52 (2-1), sans Durel Avounou, resté sur le banc

Rude Ngoma

Camille Delourme

LIBRAIRIE LES MANGUIERS **EN VENTE**



PAIX ET SÉCURITÉ

L'UA appelle de ses vœux la tenue de la conférence de réconciliation en Libye

Le comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye a appelé, le 5 février, lors de sa réunion, les acteurs libyens à assurer le succès de la conférence de réconciliation prévue le 28 avril prochain, à Syrte.

Une Libye éternelle et en paix, tel est le souhait émis par le président de la République du Congo, président du comité de haut niveau de l'UA sur la Libye à l'occasion de l'ouverture, à Kintélé, au Nord de Brazzaville, de sa réunion prélude à la conférence de réconciliation destinée à mettre un terme à la crise en cours dans ce pays depuis 2011.

À la tête de cette instance depuis plus d'une décennie, Denis Sassou N'Guesso, comme les différentes personnalités venues dans la capitale congolaise à cette occasion, a estimé que les efforts accomplis jusqu'à présent ne pourront produire de résultats qu'avec la pleine implication des acteurs libyens eux-mêmes.

Pour être solennelle, la réunion de Kintélé l'a été par la pertinence de son ordre du jour, par la qualité des délégations et la profondeur des discours. Tour à tour le secrétaire général adjoint de la ligue arabe, Abdelhussain Yaccob Aziz Mohamed Ali; le représentant spécial du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Abdoulaye Bathily; le président de la commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat; le Premier ministre algérien, Mohammed Ennadir Larbaoui; le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Al Menfi; le chef de l'État des



Les participants à la réunion du comité de haut niveau de l'UA sur la Libye/Adiac

Comores et président en exercice de l'UA, Azali Assoumani, ont insisté sur des points cruciaux que sont : l'appropriation par les Libyens du processus de réconciliation nationale, le lien entre la paix en Libye et la situation globale de la région sahélo-saharienne, de la Méditerranée et du Moyen-Orient ; entre la réconciliation, l'économie, la diplomatie, la sécurité et la défense, le retrait de Libye des armées étrangères, des mercenaires

et autres groupes terroristes, les élections inclusives comme unique base de légitimité des institutions à venir, l'indispensable soutien dont doit bénéficier le

« Une Libye en paix, stable et prospère ».

La paix a été aussi le maître mot du discours de bienvenue prononcé par le préfet du département du Pool, Georges Kilébé, dont

le retour à la paix dans ce pays naguère en plein essor, Denis Sassou N'Guesso, le Congo et les autres États membres du comité de haut niveau veulent croire que cette fois les Libyens mettront de côté leurs egos pour considérer le temps de la guerre comme révolu. « La légitimité des urnes vaut mieux que la spirale destructrice des armes », a indiqué le chef de l'État congolais.

Gankama N'Siah

« La légitimité des urnes vaut mieux que la spirale destructrice des armes »

« Une Libye en paix, stable et prospère »

Comité de haut et son président de la part des parties libyennes et de la communauté internationale pour parvenir à « une Libye en

dépend la Commune de Kintélé, hôte des assises du comité de haut niveau sur la Libye.

Actifs depuis plus de dix ans sur

JEUX AFRICAINS

Le Congo affrontera le Ghana, le Bénin et la Gambie

Les Diables rouges qui participeront au tournoi de football des 13^{es} Jeux africains d'Accra sont désormais fixés sur leurs adversaires et le calendrier de leur rencontre.

Le tirage au sort effectué le 1er février par la Confédération africaine de football (CAF) a placé le Congo dans le groupe A avec pour adversaires le Ghana, la Gambie et le Bénin. Le groupe B comprend, quant à lui, le Nigeria, le Soudan du Sud, le Sénégal et l'Ouganda.

Lors de leur premier match, les Diables rouges livreront leur premier match le 8 mars face au Ghana pays hôte. Ils affronteront le Bénin le 12 mars lors de la deuxième journée puis ils termineront la phase de poules le 16 mars en croisant la Gambie. Les demi-finales vont se jouer le 19 mars et la finale le 22 mars pour succéder au Burkina Faso, médaillé d'or aux derniers jeux disputés en 2019 au Maroc



Les Diables rouges du Congo/DR

Le Congo s'est qualifié pour la phase finale des Jeux africains grâce à la décision de la CAF de

sélectionner les huit meilleures sélections issues de la dernière phase finale de la Coupe d'Afrique

des nations des moins de 20 ans qui s'était jouée du 19 février au 11 mars 2023 en Egypte.

Dans ce tournoi qui, à la fin, a servi pour la qualification aux jeux continentaux, le Congo avait battu le Soudan du sud 2-1 avant de faire jeu égal respectivement face à l'Ouganda 2-2 et la République centrafricaine 0-0. Lors des quarts de finale, les Diables rouges avaient été éliminés aux tirs au but 4-5 par la Tunisie après un score de 3-3 au terme des prolongations les ayant privés d'une qualification à la phase finale de la Coupe du monde. Vainqueurs des premiers Jeux africains en 1965, les Diables rouges tenteront à Accra d'ajouter une deuxième médaille à leur palmarès après l'échec de 2015 à domicile année au cours de laquelle, ils avaient occupé la quatrième place

James Golden Eloué